

## Enlèvement des panneaux publicitaires de la collectivité

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi ENE) et le décret du 30 janvier 2012 ont modifié en profondeur le régime de la publicité, des enseignes et pré-enseignes. Cette mesure a notamment pour objectif de réduire les nuisances visuelles engendrées par ces panneaux et d'améliorer ainsi le cadre de vie, sans nuire au développement économique des territoires. Concernant les publicités et les pré-enseignes, cette nouvelle réglementation stipule, pour les agglomérations de moins de 10 000 habitants :

- L'interdiction des publicités lumineuses murales, des publicités scellées au sol (lumineuses ou non) et des pré-enseignes scellées au sol.
- L'autorisation des publicités murales non lumineuses de maximum 4m<sup>2</sup> et des publicités sur mobilier urbain.

Afin de respecter cette réglementation, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon va enlever l'ensemble de ses panneaux publicitaires scellés au sol d'ici la fin de l'année 2018. Pour Sophie Vaginay, présidente de la Communauté de Communes, il s'agit « non seulement de respecter cette réglementation, qui va permettre de réduire les impacts visuels des bords de route, mais également de permettre aux automobilistes de voir les paysages de la Vallée qui se découvrent sous leurs yeux ».

En tout, ce sont huit panneaux qui vont être démontés dans la Vallée :

- 3 panneaux sur la commune du Lauzet - Ubaye (entrées de village)
- 1 panneau sur la commune des Thuiles (sortie du village)
- 2 panneaux sur la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye (les Gleizolles)
- 1 panneau sur la commune de Val d'Oronaye (Meyronnes)
- 1 panneau sur la commune de la Condamine-Châtelard (esplanade Pellegrin)

### Une réflexion en cours pour l'amélioration du réseau d'information

Afin de pallier cet affichage et répondre aux enjeux du territoire en matière d'information, une réflexion est menée pour la mise en place d'un réseau d'information sur mobilier urbain dans le cadre dans le cadre du PITER Terres Monviso, Programme européen de Coopération territoriale transfrontalière ALCOTRA. Pour Sylvain VERDIER, Président d'Ubaye Tourisme, « il ne s'agit pas d'altérer l'information et la communication touristiques, mais de mettre en place un réseau d'informations plus moderne et respectueux des paysages. »